



Comptabilité et Audit
des Comptes CSE et IRP

Ce qui va changer au niveau des budgets du CSE

(Comité Social et Économique)

1. La Dévolution des comptes du CE

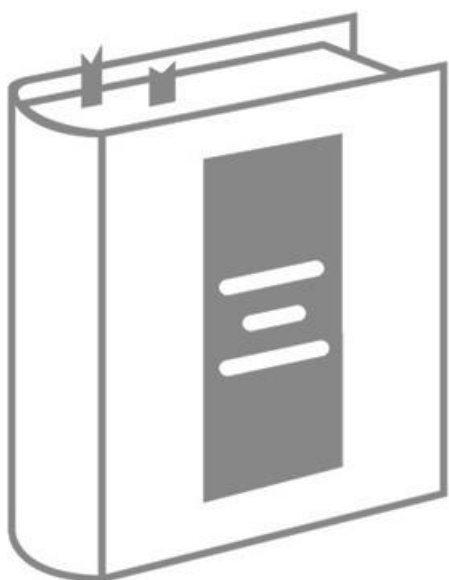
Impact des Ordonnances MACRON

Dévolution des biens des Comités d'Entreprise

L'ordonnance précise les modalités de transfert des biens du Comité d'Entreprise vers le Comité Social et Économique (CSE).

Elle prévoit ainsi le transfert de plein droit et en pleine propriété à titre gratuit de l'ensemble des biens, droits et obligations, créances et dettes des instances du personnel existantes vers le CSE au terme des mandats et au plus tard le 31 décembre 2019.

À cet effet, **une convention devra être conclue avant le 31 décembre 2019 entre le CSE et les membres des anciennes instances du personnel.**



L'ordonnance « balai » du 05/12/2017 (modifications apportées aux 5 ordonnances du 22/09/2017) précise, que lors de la dernière réunion du CE, le Comité « décide de l'affectation des biens de toute nature dont il dispose et, en priorité à destination du futur Comité Social et Économique ou Conseil d'Entreprise et, le cas échéant, les conditions de transfert des droits et obligations, créances et dettes relatives aux activités transférées ».

L'ordonnance ajoute que, lors de sa première réunion le CSE ou le Conseil d'Entreprise « décide à la majorité de ses membres, soit d'accepter les affectations prévues par le CE lors de sa dernière réunion, soit de décider d'affectations différentes ».

Transmission du patrimoine du CE au CSE : établir un état des lieux du patrimoine en vue de sa transmission au nouveau C.S.E.

La disparition du CE va entraîner une procédure composée en plusieurs étapes avec des incidences juridiques à ne pas négliger.

Besoin d'un conseil, d'un accompagnement ?

Ne prenez pas de retard !

**Nous vous accompagnons tout au long de ce processus long...
fastidieux et complexe !**

N'hésitez pas à nous contacter.



Comptabilité et Audit
des Comptes CSE et IRP

1 avenue Foch – BP 90448
57008 Metz Cedex 1
03 87 17 32 60

36 rue du Chemin Vert
75011 Paris
01 55 28 37 60

Nathalie CHRISTOPHE, chargée de mission

nchristophe@3eexpertise.fr

07 78 38 00 77

Didier DUPUIS, expert-comptable

ddupuis@3eexpertise.fr

06 07 08 28 07



Constructeurs d'alternatives

Une offre complète de services pour les syndicats de salariés et les Instances Représentatives du Personnel

Nos domaines d'intervention



- Conseil(s) et assistance(s) juridique(s) en ligne
- Diagnostics et recommandations dans les domaines économiques, financiers, sociaux, organisationnels et juridiques / formation
- Analyse des stratégies de groupe, aux échelles France / UE / Monde
- Études, benchmarks de la concurrence nationale et internationale, monographies de groupes
- Analyses critiques des politiques "RH" dont les politiques de rémunération, de formation, de mobilité professionnelle aux échelles France / UE / Monde



- Expertise et révision comptable / formation auprès des CE, OS et structures associées



- Commissariat aux comptes des CE et OS



- Assistance pro-active lors des "ruptures" : plans de restructurations, licenciements économiques, fusions, acquisitions, OPA (...), enjeux de délocalisations, transfrontaliers (...)
- Études en lien avec les territoires et la "décentralisation", enjeux d'aménagement des territoires, de leurs équilibres, des questions transfrontalières



- Examen des organisations, des nouveaux modes de management, des conditions d'hygiène et de sécurité au travail (CHSCT) / formation